



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : snu68@snuipp.fr

Jeudi 22 octobre 2009

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1269> si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS,
pour défendre l'école publique et nos droits.
N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !
[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)**

SOMMAIRE

- 1) Finalement les Dalton ne sont que trois : rendons à César ce qui est à César !**
- 2) Le SNUipp avec la FSU appelle à une journée de grève et de manifestations le 24 novembre 2009**
- 3) Stage syndical spécial titulaires-remplaçants (ZIL/Brigades)**
- 4) Evaluations départementales de CE2 en Sciences : les consignes du SNUipp 68**
- 5) Evaluations CE1-CM2 : le calendrier pour 2010**
- 6) Evaluations CM2 pour l'année 2009-2010 : des précisions du Ministère**
- 7) Compte-rendu des groupes de travail au Ministère sur l'Avenir des Maîtres-formateurs**

1) Finalement les Dalton ne sont que trois : rendons à César ce qui est à César !

Récupération des ½ journées d'informations syndicales sur toutes les animations pédagogiques : optionnelles et obligatoires.

ERRATUM ! L'IEN de Mulhouse 2 n'a pas communiqué à ce sujet.

2) Le SNUipp avec la FSU appelle à une journée de grève et de manifestations le 24 novembre 2009

Le SNUipp et la FSU « prennent contact avec l'ensemble des organisations syndicales de l'éducation pour leur re-proposer l'organisation commune de cette journée et appelle tous les personnels à y participer massivement ».

Parmi les revendications figurent :

- la fin des suppressions de postes,**
- une autre réforme de la formation des enseignants,**

- la revalorisation de l'ensemble des personnels ainsi que la défense des statuts.

3) Stage syndical spécial titulaires-remplaçants (ZIL/Brigades)

**Mardi 15 décembre 2009 de 9h à 16h
à la MGEN, 10 rue Gustave Hirn à Mulhouse**

La fonction de titulaire-remplaçant devient de plus en plus difficile avec une dévalorisation de la fonction. Le SNUipp avec le collectif des TR a décidé d'organiser une journée sur cette question afin de faire le point.

L'Objectif de ce stage est de dresser le bilan de la situation des titulaires-remplaçants et de leur avenir, et de voir dans quel cadre des actions peuvent être menées pour l'améliorer.

Comment participer à cette journée : il suffit de nous renvoyer un mail pour nous prévenir de votre présence et d'adresser une demande d'autorisation d'absence (voir lettre-type, pas de convocation à attendre) par voie hiérarchique un mois avant le stage (15 novembre dernier délai).

Ce stage n'est pas comptabilisé dans les deux demi-journées d'infos syndicales annuelles. Nous vous donnerons une attestation de présence lors du stage.

- [Lettre-type de participation au stage](#)

4) Evaluations départementales de CE2 en Sciences : les consignes du SNUipp 68

Vous avez reçu dans votre école la circulaire concernant la passation des évaluations CE2 en Sciences. Cette évaluation uniquement départementale laisse de nombreux collègues perplexes.

Le SNUipp dénonce la procédure pour plusieurs raisons :

- ▶ la surenchère en matière d'évaluations dans ce département dont on a du mal à comprendre le sens : pilotage du système ou aide à l'équipe pour le suivi des élèves ?
- ▶ l'empilement des tâches supplémentaires (récupération des documents à ses propres frais, correction, saisie et transmission des résultats) demandées aux collègues adjoints et directeurs sans compensation d'aucune sorte ainsi que l'inflation des demandes institutionnelles dans le cadre du temps de concertation (PPRE, analyse des résultats des évaluations,...)
- ▶ les objectifs d'une transmission systématique des résultats des écoles du département à la hiérarchie.

C'est pourquoi le SNUipp donne aux collègues des écoles les consignes suivantes :

- ▶ **refus de passer ces évaluations sauf bien sûr si l'équipe en voit l'utilité**
- ▶ **si utilisation des évaluations, aucune transmission des données à la hiérarchie dans tous les cas**

Vous pouvez tenir la section informée des décisions que vous prenez et des difficultés rencontrées.

5) Evaluations CE1-CM2 : le calendrier pour 2010

Étape	CM2	CE1
Distribution des livrets dans les écoles	Du 13 au 15 janvier 2010	11, 12 et 14 mai 2010
Passation des épreuves	Du 18 au 22 janvier 2010	Du 17 au 21 mai 2010
Corrections	Du 25 au 29 janvier 2010	Du 25 au 28 mai 2010
Remontée des résultats	Du 28 janvier au 17 février 2010	Du 27 mai au 16 juin 2010
Information des parents dans chaque école	Du 1er au 5 février 2010	Du 30 mai au 4 juin 2010
Publication des résultats départementaux, académiques et nationaux	24 février 2010	21 juin 2010

6) Evaluations CM2 pour l'année 2009-2010 : des précisions du Ministère

La Direction générale de l'enseignement scolaire du ministère a apporté un certain nombre de précisions sur les évaluations 2009/2010.

Le SNUipp a exprimé le désaccord profond des enseignants sur ce nouveau protocole, dont certains éléments sont partagés par les sénateurs chargés de rendre un rapport sur ces nouvelles évaluations :

- un bilan, avec une correction binaire, ne permet pas d'aider les élèves.
- certains exercices ne sont pas appropriés au niveau des élèves et à la période de l'année.
- compte tenu de l'objectif (mesurer l'efficacité du système) il n'est pas utile de les faire passer à tous les élèves.
- la crainte de la publication des résultats par école, qui aurait des conséquences désastreuses.

Le ministère assure qu'il n'est pas question de publier d'autres résultats (école par école) que ce qui a été fait en 2009 et annonce des aménagements pour la session 2010 :

2 items ne correspondant qu'à des compétences de fin de CM2 sont supprimés (plus-que-parfait et division par un décimal).

- un code supplémentaire est proposé, pour la non réponse (donc 0, 1, 9 ou A pour absent).

- l'application locale permettra un calcul pour chaque élève, prenant en compte le nombre réel d'items effectués ; elle permettra aussi la synthèse avec les différents champs en math et en français ; un repère de saut de page facilitera la saisie.

- l'application nationale permettra aux équipes de circonscription de travailler sur chaque item, et non sur des résultats agrégés comme précédemment.

En français CM2

- renforcement de la rédaction par rapport à la copie et permettant d'évaluer la capacité à construire un texte narratif.

- en orthographe, plus de poids à l'écriture ; différents niveaux de compétences pour le lexique et la syntaxe.

- en vocabulaire, des modifications importantes, avec l'ajout de compétences : rédiger une définition et utiliser le dictionnaire.

En math CM2

- en grandeurs et mesures ainsi qu'en géométrie, les items sont indépendants les uns des autres.

- les problèmes d'utilisation de données numériques sont revus.

Sur les autres points signalés, le ministère persiste : le codage binaire correspond aux objectifs de l'évaluation. Il ne permet pas d'aider l'élève, mais l'enseignant est capable de repérer ce qui pose problème ; en janvier, cela permet de mettre en place des actions de remédiation et de donner une image plus dynamique à l'entrée en 6ème, dans la mesure où des progrès ont pu être accomplis.

7) Compte-rendu des groupes de travail au Ministère sur l'Avenir des Maîtres-formateurs

- [Le compte-rendu du SNUipp](#)

- [Le journal du SNUipp spécial Maitres-formateurs](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>